

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2504 - LUNDI 11 JANVIER 2016

INDUSTRIE

Le Congo envisage une production cimentière de 3,3 millions de tonnes en 2016



La cimenterie FORSPAK inaugurée en mars 2014

D'importateur le Congo est en passe de devenir un exportateur de ciment dans la sous-région d'Afrique centrale, a indiqué samedi le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba qui prévoit une production de 3,3 millions de tonnes cette année.

À l'entendre, si l'année 2015 a laissé un

goût d'inachevé, parce que bon nombre d'unités industrielles n'ont pas vu le jour par manque de financement, 2016 s'ouvre sur des nouvelles perspectives grâce au lancement de grandes unités industrielles à l'instar des cimenteries Cimaf dans le Kouilou, Dangote dans la Bouenza et Diamond Cement dans le Pool. [Page 5](#)

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

L'Opposition poursuit son conclave



La convention de plus d'une vingtaine de partis d'opposition regroupés au sein des plateformes IDC et Frocad va durer plus longtemps que prévu. Les travaux ouverts le vendredi 8 janvier n'ont plus été clôturés dimanche comme annoncé.

De source proche de l'organisation, les quatre sous-commissions chargées de plancher sur le bilan et les perspectives, l'élection présidentielle, la gouver-

nance électorale et la réorganisation de l'opposition, vont poursuivre leurs réflexions ce lundi avant de les soumettre à la plénière.

Pour les principaux responsables de l'IDC-Frocad, dont Claudine Munari, présidente de la commission d'organisation de la convention, ce moment est un tournant exceptionnel.

[Page 2](#)

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

La Chine apporte plus de 35 millions FCFA au parc national d'Odzala-kokoua



La République populaire de Chine vient d'accorder une assistance financière de 70 mille dollars US, soit plus de 35 millions FCFA, au Parc national d'Odzala-Kokoua pour contribuer au développement de ses activités de lutte contre le braconnage. « La Chine est pays signataire de la convention de Washington et son gouvernement a une position très claire ; c'est de travailler avec tous les partenaires pour traduire les dispositions de cette convention en actions concrètes, dans le cadre de la lutte contre le braconnage et le trafic illicite des produits prohibés », a précisé l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, qui a procédé, le 8 janvier, à la remise du chèque.

[Page 5](#)

ÉDITORIAL
Voeux

[Page 2](#)



MUSIQUE
Roga-Roga défie la peur à travers «Oyo ekoya eya»

[Page 11](#)

VŒUX AU CHEF DE L'ÉTAT

Les acteurs politiques et sociaux engagés à soutenir le processus électoral

[Lire les réactions en Page 3](#)

ÉDITORIAL

Vœux

L'un des faits qui a sans doute le plus marqué ce début d'année 2016 a été l'empressement des représentants de la société congolaise, sous toutes ses formes, à offrir leurs vœux au président Denis Sassou N'Guesso. Pendant de longues heures et dans une ambiance détendue ils sont en effet venus, trois jours durant, serrer la main du chef de l'Etat et de son épouse qui les attendaient debout dans la salle de réception du palais présidentiel.

Ministres, députés et sénateurs, élus locaux, hauts fonctionnaires, diplomates, membres des cabinets ministériels, officiers de la force publique, dirigeants des partis politiques, syndicalistes, universitaires et enseignants, artistes, membres des associations caritatives, jeunes et moins jeunes se sont pressés des heures durant dans les jardins de la Présidence, attendant patiemment leur tour sans dissimuler leur plaisir. Et nombre d'entre eux ont profité de l'occasion pour délivrer un message personnel à leurs hôtes qui les écoutaient attentivement.

Aussi traditionnelles qu'elles soient, ces cérémonies ont ceci de particulier et d'intéressant, pour les observateurs de la scène publique, qu'elles permettent de juger l'état d'esprit de celles et ceux qui incarnent la société à différents niveaux. Au sortir d'une année 2015 marquée par l'évènement majeur que fut l'adoption de la nouvelle Constitution, au seuil d'une année 2016 qui verra se mettre en place les institutions de la Nouvelle République elles revêtaient, cette fois, une importance particulière. Et c'est bien ce qui est ressorti de l'atmosphère détendue, amicale, fraternelle qui a marqué ces journées.

Alors qu'une partie de la classe politique se divise sur sa participation aux grands scrutins à venir, il est apparu nettement à cette occasion que la société civile, elle, entend plus que jamais protéger l'unité retrouvée du pays. Au-delà, des querelles partisans qui, tout naturellement, agitent la scène politique, ses représentants ont marqué de façon claire leur volonté de ne pas laisser ressurgir les désordres qui ont coûté si cher, hier, à notre pays. Instruits par l'expérience, tous ont profité de leur rencontre avec le président de la République pour rappeler de façon subtile qu'ils ne laisseront pas mettre en danger la démocratie.

Il reste à espérer que le message ainsi délivré sera entendu de tous.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

L'opposition congolaise entend renforcer son unité

La convention nationale de l'opposition congolaise qui s'est ouverte le 08 Janvier au siège de la CADD à Brazzaville et qui a réuni plus d'une vingtaine de partis politiques parmi lesquels l'UPADS, la CADD, le MCDDI de Parfait Kolélas, l'UDR-Mwinda, le CNR et bien d'autres et dont les travaux dureront trois jours se fixe comme objectif de consolider



Une vue des responsables deux plates formes

la cohésion au sein de cette frange politique.

Celle-ci se propose, comme l'a indiqué la présidente de la commission préparatoire,

ner les conditions permissives d'une élection présidentielle respectueuse de la légalité et des droits fondamentaux, d'autre part.

« Au cours de ces assises, nous devons donner la pleine mesure de notre capacité à transcender nos différends. Je nous exhorte à nous dépasser et à discuter sans tabous afin de prendre les bonnes dé-

terminations qui permettront le retour à l'ordre constitutionnel en redonnant, par la force de la loi, à notre peuple, le souverain primaire, toutes ses

« Je veux croire que ces assises ne seront pas le théâtre d'invectives stériles mais un moment de conscience et de responsabilité collectives pour décider de ce que devront être notre pays, notre démocratie et notre vivre ensemble. »

Claudine Munari dans son mot d'ouverture des travaux, de renforcer l'unité de l'opposition d'une part, et, d'exami-

ner les conditions permissives d'une élection présidentielle respectueuse de la légalité et des droits fondamentaux, d'autre part. « Au cours de ces assises, nous devons donner la pleine mesure de notre capacité à transcender nos différends. Je nous exhorte à nous dépasser et à discuter sans tabous afin de prendre les bonnes dé-

seront pas le théâtre d'invectives stériles mais un moment de conscience et de responsabilité collectives pour décider de ce que devront être notre pays, notre démocratie et notre vivre ensemble. »

Il s'agira donc pour ces partis, réunis au sein des deux plates formes de l'opposition à savoir le Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique (FROCAD) et l'Initiative pour la démocratie au Congo (IDC) de faire le point des acquis et des faiblesses de leur démarche politique et organisationnelle et de mieux structurer la « résistance » citoyenne face aux impératifs actuels a déclaré pour sa part le président de l'IDC, André Okombi Salissa.

« Nous avons un devoir de vérité vis-à-vis de nous-mêmes et vis-à-vis de notre peuple », a-t-il dit, avant d'appeler ses pairs à un sursaut national.

Prenant la parole à son tour, le premier secrétaire de l'UPADS, Pascal Tsaty-Mabiala a regretté le fait que notre pays, qui devait normalement jouer un rôle de leadership dans la sous-région, se place aujourd'hui en queue de peloton dans le classement des pays respectueux des droits humains et des règles démocratiques. Il a, à cet effet salué les avancées des pays d'Afrique de l'Ouest à l'instar du Sénégal, du Bénin et bien d'autres qui sont des modèles de démocratie.

Jean-Jacques Koubemba

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembédi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsignet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

VŒUX AU CHEF DE L'ÉTAT

Les acteurs politiques et sociaux expriment leur engagement à soutenir le processus électoral

Après avoir échangé les vœux de Nouvel An avec le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, le 8 janvier, les responsables des partis et associations politiques, ainsi que ceux des organisations de la société civile ont exprimé leur engagement à accompagner le processus électoral au cours de l'année 2016, dont le premier acte est le scrutin présidentiel du 20 mars prochain.

Benoît Moundélé Ngolo, ancien ministre : « L'année que



nous venons de commencer est une année électorale qui sera marquée par de grands changements au niveau des institutions constitutionnelles, notamment celles qui sont électives. Nous inaugurons ainsi une belle période qui clôture l'année 2015 ».

Alain Akouala Atipault, ancien ministre : « Je suis venu



saluer le président de la République à l'occasion de la nouvelle année. L'élection présidentielle dont le premier tour est fixé au 20 mars prochain, est une occasion de civiliser la vie politique congolaise, afin que notre pays progresse aussi bien sur le plan politique que sur le plan institutionnel. Je tiens à vous rappeler que j'étais très engagé sur la question de l'avènement de la nouvelle République. Je suis heureux que le scrutin présidentiel ait lieu en mars afin qu'au plus vite les problèmes auxquels les populations font face soient solutionnés même si nombreux d'entre ces problèmes ont déjà trouvé des débuts de solution. Nous avons l'impérieux devoir d'engager le pays sur la voie de la stabilité, en vue d'attirer les investisseurs étrangers. Depuis que le processus démocratique a commencé dans notre pays, il y a des acteurs politiques qui sont dans une posture de tout nier, alors qu'en démocratie, c'est l'idée de la majorité qui compte. En effet, il est de leur droit de ne pas vouloir participer à l'élection présidentielle. Cependant, il n'est pas normal pour eux de faire de la démocratie de la rue, c'est-à-dire du désordre. Beaucoup de Congolais ont perdu leurs vies et leurs biens à cause des contradictions politiques »

André Mankenda, conseiller départemental du Pool



« Notre département ne peut pas se départir de ce que le pouvoir central a décidé. La communication du chef de l'Etat est claire lorsqu'il a annoncé que cette année est une année électorale. Chaque Congolais librement devrait exprimer son droit civique selon son choix. Je pense que la politique de la chaise vide n'est pas bonne et elle ne paye pas. Il est donc nécessaire d'exprimer son opinion dans les urnes. Je suis contre les acteurs politiques qui ne veulent pas participer aux consultations électorales, en démocratie »

Joseph Kikonda, porte-parole du MCDDI : « Le Congo a organisé un scrutin référendaire pour le vote de la nouvelle Constitution. Cette échéance électorale s'est bien déroulée. Je suis surpris par le fait qu'il y a des réticences en ce qui concerne la participation à l'élection présidentielle. Le chef



de l'Etat a donné toutes les garanties d'un scrutin libre et transparent ».

Anguios Nganguia Engambé, président du PAR : « J'attends



le vote de la loi électorale par le Parlement avant d'annoncer ou non ma candidature à l'élection présidentielle du 20 mars. Pour l'heure, je vous informe que mon parti organisera les primaires pour choisir son candidat à l'élection présidentielle. Nous attendons également la mise en place de la Commission électorale nationale indépendante (Ceni). Je n'ai pas un avis à donner sur la date du premier tour des élections. Elle avait été annoncée par le président de la République

en connaissance de cause. C'est la Ceni qui pourrait la changer si elle constate que toutes les conditions ne sont pas réunies pour la tenue du scrutin ».

Jean Gustave Ntongo, secrétaire à l'organisation du CNR : « Le CNR se porte bien en dépit des départs que nous avons enregistrés notamment celui du secrétaire général, Christ Antoine Walembo. Nous



sommes un parti politique qui prône la démocratie. Ceux qui sont venus librement peuvent également partir librement. Le CNR va prendre les dispositions qu'il faut pour élire un nouveau secrétaire général. Cela arrive à tous les partis politiques. Bien que le CNR du pasteur Ntumi ait été surpris par l'organisation anticipée de l'élection présidentielle, nous nous préparons pour affronter cette échéance électorale. Si au départ, le CNR ne voulait pas de l'évolution des institutions, actuellement, nous avons revu notre position sur la question et nous nous sommes pliés à la décision de la majorité. C'est une loi de la démocratie ».

Roger Ngombé

LE FAIT DU JOUR

Abandonner la surenchère verbale

2016, année électorale : cette annonce du président de la République lors de son message de vœux, le 31 décembre dernier, prend toute son importance à mesure que l'on s'approche du premier tour du scrutin présidentiel, fixé au 20 mars. Mais le temps presse pour tout le monde : pour l'administration électorale tenue de mobiliser les moyens et les énergies nécessaires à l'accomplissement de sa mission ; pour les partis, groupements et associations politiques, dont l'équation de taille pourrait être d'opérer le choix de l'homme ou de la femme qui les représentera à ce rendez-vous majeur de la vie politique nationale.

Dans la mesure où la Commission électorale nationale indépendante et le bulletin unique feront désormais partie des outils du futur scrutin comme l'avait notifié le Conseil des ministres lors de sa réunion du 4 janvier, il ne resterait, en substance, aux états-majors politiques que de s'engager à fond dans la compétition électorale. Cela passera par la participation de tous au

processus qui s'enclenchera. Le double bénéfice pour le pays sera de minimiser les risques de contestation et donc de troubles, et de mobiliser davantage les Congolais autour d'une élection qui les concerne en premier.

Il est vrai que des sons discordants sont entendus du côté du Collectif des partis de l'opposition congolaise, signataires de la déclaration du 17 août sur les élections législatives de 2012. Ce groupement né de la contestation des résultats des législatives d'il y a cinq ans a ensuite inscrit son action dans le rejet systématique du processus électoral. S'il vient une nouvelle fois d'en donner la preuve, il se plaît comme toujours, dans ses discours, de fouiner dans le passé douloureux du Congo, d'essayer coûte que coûte de remuer le couteau dans la plaie. Difficile, dans ces conditions, de faire la part de choses entre sa volonté d'en découdre et l'idée qu'il se fait de l'avenir de la Nation congolaise.

Et tout état de cause, les déclarations du Collectif du 17 août 2012 sont

aux antipodes de ce que l'on a entendu dans la foulée de la cérémonie d'échange de vœux entre les forces vives de la nation et le chef de l'Etat, le 8 janvier. Interrogé par la presse sur les suites du référendum du 25 octobre, le représentant du Conseil national des républicains, qui conduisait la délégation de son parti au Palais du peuple, a indiqué : « Bien que le CNR du pasteur Ntumi a été surpris par l'organisation anticipée de l'élection présidentielle, nous-nous préparons pour affronter cette échéance électorale ». Jean-Gustave Ntongo a ajouté : « Si au départ le CNR ne voulait pas de l'évolution des institutions, actuellement, nous avons revu notre position sur la question et nous-nous sommes pliés à la décision de la majorité. C'est une loi de la démocratie ».

Il n'est pas certain que le CNR a toujours donné le bon exemple par le passé. Il a été dit par exemple que lors du référendum du 25 octobre, des électeurs avaient été empêchés d'accomplir leur devoir civique, li-

brement, dans certaines localités du département du Pool du fait d'injonctions contraires des responsables du CNR. En exprimant sa volonté de se « plier à la décision de la majorité », le CNR, par la voix du chef de sa délégation à la cérémonie des vœux des forces vives et de la société civile au chef de l'Etat montre qu'il a évolué. Il lui restera à tenir parole, à parcourir le Congo, du Nord au Sud, d'Est en Ouest pour vendre le projet de société de son futur candidat à l'élection présidentielle. Ainsi, ce parti parviendra-t-il à couper l'herbe sous le pied de ceux qui n'ont cessé de lui trouver plus des relents de formation politique inapte à convaincre par le débat démocratique.

Ce qui vient d'être dit pour le CNR vaut pour tous les partis qui concourent au suffrage universel. Ils doivent apprendre aux Congolais à s'approprier une démocratie ancrée dans le recours aux urnes, à l'aimer. Ce sera un échec cuisant pour eux de ne pas réussir ce pari dès la prochaine présidentielle.

Gankama N'Siah

DÉPARTEMENT
DES PLATEAUXLe maillage en
infrastructures
se poursuit

Afin de faciliter notamment l'évacuation des produits agricoles de l'intérieur du pays vers les grandes agglomérations, le gouvernement s'est engagé à aménager et bitumer les routes Ollombo-Abala (52 km) et Ngo-Mpouya (58 km), dans le département des Plateaux. La coordonnatrice des Marchés publics et de la réglementation, Lydia Jacqueline Mikolo, a ouvert les plis relatifs à ces projets, le 7 janvier, au ministère de l'Aménagement du territoire et de la délégation générale aux grands travaux. Au total onze sociétés sont en lice pour la construction de ces infrastructures routières parmi lesquelles : SGEC, CEAS, CSCEC, CRBC, Socofran, Terascom, CMEC, Sino-Hydro et SP construction. Les montants des offres proposées oscillent entre 49 et 66 milliards FCFA, pour une durée d'exécution allant de 24 à 30 mois. « À l'instar d'autres routes départementales déjà en service, les routes Ollombo-Abala et Ngo-Mpouya s'inscrivent dans la juste logique de mettre en valeur le potentiel de nos départements qui en nécessitent légitimement », a indiqué la coordonnatrice des marchés publics, Lydia Jacqueline Mikolo.

Lopelle Mboussa Gassia

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Les compagnies aériennes invitées à desservir l'arrière-pays

Les compagnies aériennes évoluant en République du Congo sont appelées à s'organiser pour la desserte des aéroports secondaires construits dans les chefs-lieux des départements. L'objectif visé est de faciliter non seulement la mobilité des populations, mais aussi de mettre en valeur ces infrastructures aéroportuaires.

Le ministre des Transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, Rodolphe Adada, a exprimé le souhait, le 9 janvier à Brazzaville, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux de Nouvel An avec les cadres de son ministère ainsi que des départements évoluant sous tutelle. « L'industrie des transports est en grande partie opérée par le secteur privé et c'est ce que vise le gouvernement. L'action des administrations publiques vise uniquement à promouvoir un secteur privé sain et dynamique. C'est pourquoi je voudrais m'appesantir sur les relations entre les administrations publiques de notre secteur et les entrepreneurs privés qui contribuent à la diversification et au développement de notre économie », a déclaré Rodolphe Adada.

« Le gouvernement a confiance en vous en tant que partenaires et ne vise que le développement sain de vos affaires. Je suis persuadé que tous les problèmes peuvent être résolus par la concertation et le dialogue, alors nos portes restent ouvertes.

J'attends de vous un accompagnement constant afin de toujours trouver le juste milieu entre les intérêts particuliers et publics », a souligné



Poignée de main entre le ministre et ses collaborateurs

le ministre des Transports. Outre les services aériens, le ministre de tutelle a indiqué les priorités que devront également suivre d'autres départements sous sa tutelle. Au niveau de la Direction générale de la marine marchande, l'accent devra être mis sur le renforcement et l'application

de la réglementation notamment la préparation de l'audit de l'Organisation internationale, initié pour aider les Etats membres à promouvoir l'harmonisation et l'application effective des dispositions des conventions maritimes.

Au port autonome de Pointe-Noire, il s'agira de préserver les acquis du programme d'in-

du passage et la simplification des procédures devra jouer son rôle.

La Direction générale des transports terrestres devra, quant à elle, accorder une attention particulière à la sécurité routière et à la gouvernance notamment avec l'élaboration des textes réglementaires et le suivi de leur application. Il s'agit, entre autres, de la normalisation de la signalisation sur l'ensemble des axes routiers du territoire national, du suivi du contrôle technique, de la tenue régulière du bulletin d'analyse des accidents de la circulation routière, de la lutte contre les réseaux mafieux etc.

Pour sa part, le Chemin de fer Congo océan, devra sauvegarder les efforts entrepris par le gouvernement pour maintenir et améliorer le trafic ferroviaire. « Les événements du 20 octobre dernier et le mouvement des jeunes cheminots de la classe 66 ont occasionné des dégâts importants estimés à près d'1 milliards FCFA », a déploré Rodolphe Adada.

Notons que la Direction générale de la navigation fluviale, le Transport fluvial, le Port autonome de Brazzaville et les ports secondaires, le Conseil congolais des chargeurs ont aussi reçu des orientations de leur ministre pour l'exercice 2016.

L.Mb.G.

LUTTE CONTRE LE BRACONNAGE

L'ambassade de Chine octroie 70,000 dollars pour le parc d'Odzala-Kokoua

Une subvention destinée au parc national d'Odzala-Kokoua, a indiqué l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, témoigne de la ferme volonté du gouvernement chinois à contribuer à la lutte contre le braconnage et les trafics illicites des produits prohibés. La cérémonie de remise de don a eu lieu, le 8 janvier, à Brazzaville.

Le parc national d'Odzala-Kokoua est l'une des principales aires protégées de la République du Congo en vie depuis 1935. Dans les années antérieures, cette réserve naturelle a été l'objet d'exploitation illicite attribuée aux braconniers et aux commerçants véreux. Mais grâce aux appuis techniques et financiers de la Chine et bien d'autres partenaires du pays, le phénomène de braconnage et trafic illicite des produits prohibés a sensiblement baissé, a reconnu lors de la cérémonie de remise de l'enveloppe le directeur adjoint du parc, Pascal Ngoma.

D'après l'ambassadeur de Chine en République du Congo, Xia Huang, cette subvention vise à contribuer au développement de ce parc et à lutter efficacement contre le phénomène de braconnage et de trafic illicite.



Réception solennelle du chèque de 70 mille dollars

« Je voulais souligner à ce titre que la Chine est initiateur de la convention de Washington. Le gouvernement chinois a une position très claire, c'est de travailler acti-

vement avec les autres partenaires pour traduire les dispositions de cette convention en action concrète, c'est-à-dire combattre le braconnage et le trafic illicite des produits

prohibés », a déclaré le diplomate chinois.

Le chef de la diplomatie chinoise au Congo a profité de l'occasion pour démentir certaines allégations des ONG accusant les autorités chinoises de n'avoir pas assez fait pour lutter contre le commerce illicite des espèces protégées. « Cette contribution financière au parc d'Odzala traduit une fois de plus la ferme détermination du gouvernement chinois à lutter justement contre ces activités illicites », a-t-il dit. Contrairement à ce qui est dit dans certaines presses dites indépendantes, a poursuivi Xia Huang, ce n'est pas la position du gouvernement chinois, « on ne peut pas faire d'équivalent entre quelques cas isolés et la position d'un gouvernement », a-t-il martelé.

Pour le directeur adjoint du parc national d'Odzala, « cette deuxième tranche de financement par la Chine permettra d'ouvrir et d'entretenir la

piste de Mboko à Mbomo et de Mboko à Longo ». En novembre 2014, l'ambassade de Chine avait accordé une subvention de 100,000 dollars au parc dans le cadre de la lutte contre le braconnage des espèces protégées par la Convention de CITES (gorilles, éléphants des forêts, antilopes bongos). Le pactole avait permis au service de l'Etat congolais en charge de la protection de cette richesse naturelle d'améliorer sa prestation.

« Depuis 2013, le braconnage a sensiblement diminué au niveau du parc d'Odzala, ceci grâce au partenariat avec l'ambassade de Chine, parce qu'entretiens ce sont des citoyens chinois qui étaient les plus incriminés », a confié Pascal Ngoma. Cependant, a-t-il conclu, le braconnage qui se fait aujourd'hui a une ampleur négligeable, « ce sont les citoyens de passage dans la localité qui se lancent à la chasse de ces espèces protégées ».

Fiacre Kombo

ISIDORE MVOUBA

« Nous sommes résolus à poursuivre l'amélioration du climat des affaires »

Le ministre du Développement industriel et de la promotion du secteur privé, Isidore Mvouba a décliné sa feuille de route pour l'exercice 2016, le 9 janvier à Brazzaville. Dans cette perspective, développer davantage le secteur industriel demeure une priorité.

Si l'année 2015 a laissé un goût d'inachevé, parce que bon nombre d'unités industrielles n'ont pas vu le jour par manque de financement, le ministre en charge du Développement industriel espère que 2016 connaîtra le lancement de grandes unités industrielles à l'instar de plusieurs cimenteries telles que : Dangote, Diamond Cement, soit une production annuelle d'environ 3,3 millions de tonnes, en prenant en compte les productions de Sonocc, Cimaf et Forspak, pour une demande intérieure de l'ordre de 2 millions de tonnes. « Le Congo pourra ainsi exporter dans la sous-région le surplus de sa production cimentière », assure Isidore Mvouba. Ainsi, il a salué le début des travaux de la cimenterie de Tao-Tao. Outre les cimenteries, 2016 connaîtra assurément le lancement des fonderies de Fondecos à Dolisie, Baode à Pointe-Noire, Japan Metal qui

va installer dans d'autres villes du Congo et quelques nouvelles usines. Au niveau de la zone industrielle de Maloukou, plus d'une quinzaine d'entreprises spécialisées dans la fabrication des matériaux de construction sont déjà installées et certaines d'entre elles sont entrées dans leur phase de production. Conscient du développement de cette armature industrielle, le ministre du Développement industriel voit l'impérieuse nécessité de prendre des mesures idoines pour protéger la production nationale, afin de mettre un terme, dit-il, aux velléités de dumping. Ainsi, doter la zone économique spéciale de Maloukou tréchet d'un statut juridique et fiscal adéquat, adopter de la loi sur le local content et la création de l'Agence pour la promotion et le développement du secteur privé vont concourir à l'éclosion d'un écosystème de petites et moyennes entreprises. L'année



Isidore Mvouba lors de la cérémonie de présentation des vœux

en cours est aussi celle de l'opérationnalisation de l'Agence pour la normalisation et la qualité.

L'agro-industrie, maillon de la diversification de l'économie

Pour le ministre du Développement industriel, les perspectives dans l'agro-industrie s'annoncent prometteuses après le lancement de la production d'huile de palme et d'autres produits dérivés à Mokeko et Kandeko par Eco-oil. La relance de Huilka qui pointe à l'horizon

constitue un maillon important de la chaîne de réhabilitation de la filière corps gras. Aussi, il a fait état de la Congolaise des panneaux solaires (Copasol), et du Complexe industriel et céramique de Makoua (Cicma), dont le financement se fait au compte-gouttes.

« L'industrialisation du Congo doit être adossée à un secteur agricole, riche et dynamique en amont d'une agro-industrie qui ne demande qu'à éclore. (...) Confrontés à des difficultés inextricables, les indus-

triels et entrepreneurs, sont pris au piège d'un climat des affaires qui a du mal à s'améliorer d'une part et des difficultés de recouvrement de leurs créances d'autre part, sans oser évoquer les maints goulots d'étranglement qui gênent l'entreprenariat dans notre pays », a reconnu Isidore Mvouba.

Evoquant le problème du financement de l'industrie, Isidore Mvouba a admis que : « Si cette tendance n'est pas inversée, l'horizon de l'émergence du Congo va s'éloigner et disparaître sous la brume et le brouillard des slogans et des vœux pieux. 2016 s'ouvrira sur le chantier de la responsabilité sociétale de l'entreprise. Sur la promotion du secteur privé, nous sommes résolus à poursuivre l'amélioration du climat des affaires qui tarde à être totalement assaini ». Pour ce faire, il entend œuvrer pour attribuer des allègements fiscaux aux entreprises qui s'attachent à moderniser leur outil de production, et améliorer leur volume de production en vue de l'exportation.

Josiane Mambou Loukoulou

SANTÉ PUBLIQUE

Le Congo doté d'un plan stratégique pour le repositionnement de la planification familiale

Ce document a été validé au cours d'un atelier organisé les 8 et 9 janvier à Brazzaville, par le ministère de la Santé et de la population, en partenariat avec le Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) et la représentation nationale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS)

La planification familiale est définie comme étant l'ensemble des moyens concourant au contrôle des naissances, afin de permettre aux familles de choisir, d'avoir un enfant, mais aussi de garantir sa santé et celle de la mère ; son développement et sa prise en charge correcte dans un environnement sain. Elle est ainsi considérée comme une composante essentielle des soins de santé primaire et de santé de la reproduction, car elle joue un rôle important dans la réduction des taux de morbidité et de mortalité maternelle et infantile, ainsi que dans la transmission du VIH/Sida. La dotation du Congo d'un plan stratégique pour le repositionnement de la planification familiale est une façon de permettre au pays de contrôler les grossesses et les enfants qui naissent en veillant que toutes les femmes en âge de procréer aient accès au service de planification familiale de qualité et jouissent d'une bonne santé y compris leurs enfants. Selon la représentante de l'OMS au Congo, le Dr Fatoumata Binta Tidiane Diallo, l'appropriation du repositionnement de la planification familiale et la mise en œuvre des stratégies efficaces y relatives, sont d'une importance capitale. Cela permettra, a-t-elle expliqué, d'inverser la triste tendance selon laquelle,



Les participants; crédit photo Adiac

chaque jour dans le monde, environ 800 femmes meurent des complications liées à la grossesse ou à l'accouchement. En Afrique au sud du Sahara, le risque à la naissance pour une femme de mourir est, a-t-elle rappelé, de 1 sur 38, alors qu'en Irlande, il est de 1 sur 4800.

« Cependant, valider ce plan ne sera qu'un pas. Il serait nécessaire d'avancer rapidement dans le processus de sa mise en œuvre. Il s'agit, entre autres, de créer le cadre juridique et de doter les éta-

blissements sanitaires d'intrants nécessaires pour les soins de proximité de qualité et à moindre coût. Aussi, il serait important de garantir une ligne budgétaire pour le financement de la santé

Des statistiques encourageantes enregistrées dans le pays

Présidant la cérémonie d'ouverture, le ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, a rappelé que la décroissance du taux

de mortalité maternelle, néonatale et infanto-juvénile fait partie des grands objectifs poursuivis par le gouvernement du Congo. D'après l'enquête démographique et santé (EDS II) réalisée récemment dans le pays, le ratio de mortalité maternelle est passé de 781 en 2005 à 426 décès en 2012 pour 100 000 naissances. Les performances inhérentes à l'offre de service de la planification familiale sont encourageantes, a annoncé le ministre, dans la quasi-totalité des forma-

tions sanitaires aussi bien publiques que privées. « Les indicateurs de la sécurité des produits de santé et de la santé de la reproduction maternelle dans notre pays montrent que la proportion des formations sanitaires assurant des services de planification familiale est de 68% et celles des niveaux primaires offrant des contraceptifs modernes est de 63%. Au niveau des ressources humaines, les formations sanitaires disposant d'au moins un agent formé à la prestation des services de planification est de 56,2% », a-t-il indiqué

François Ibovi a, par ailleurs, souligné la nécessité de poursuivre les efforts en vue de renforcer la lutte contre la mortalité maternelle, car en dépit de ces ratios encourageants, beaucoup reste encore à faire. D'après lui, le faible taux d'utilisation des méthodes contraceptives modernes, couplé au faible accès à l'information, favorise les grossesses précoces et non désirées.

Rappelons que le rapport mondial de santé 2014 montre que l'utilisation des contraceptifs modernes en Afrique est de 27%, contre 61% en Asie et 67% en Amérique latine et dans les Caraïbes. Ce qui a poussé le bureau régional de l'OMS pour l'Afrique, à développer la stratégie pour le repositionnement de la planification familiale en 2004. Cette stratégie visait à accélérer, entre 2005 et 2014, l'action en faveur de la planification familiale.

Parfait Wilfried Douniama

DÉFENSE NATIONALE

Des nouveaux défis pour la force publique

Le ministre à la présidence, chargé de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo a évoqué le 9 janvier, les défis à relever cette année par la force publique lors de la cérémonie des échanges de vœux

Deux temps forts ont marqué cette cérémonie : la présentation du bilan des activités réalisées en 2015, par le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, Guy Blanchard Okoï, et les défis à relever par la force publique par le ministre Charles Richard Mondjo.

Pour le ministre, l'année 2016 arrive avec de nouveaux défis : un contexte sécuritaire national, régional et international, des engagements opérationnels qui resteront denses et continus, la poursuite de la modernisation comme perspectives d'avenir des armées,

ainsi que des directives et des services. « *En raison de la particularité de cette année, de la nécessité d'une synergie d'actions et d'une cohésion*

renforcée entre les différentes composantes de la force publique, une directive annuelle conjointe a été rendue publique par les deux ministres

à savoir: ceux de l'Intérieur et de la décentralisation et la Défense nationale », a-t-il in-

ressources humaines, l'amélioration des conditions de vie et de travail, la formation au ni-

« En raison de la particularité de cette année, de la nécessité d'une synergie d'actions et d'une cohésion renforcée entre les différentes composantes de la force publique, une directive annuelle conjointe a été rendue publique par les deux ministres à savoir: l'intérieur et de la décentralisation et de la défense nationale »

diqué. Le chef d'Etat-major, Guy Blanchard Okoï a, pour sa part, rappelé que les objectifs fixés en 2015 ont été atteints. ceux-ci, ont été observés dans le domaine de la gestion des

veau national et international, la sécurisation des villes lors des onzièmes Jeux africains, la tenue du scrutin référendaire et bien d'autres.

Soulignant la poursuite du

développement des capacités opérationnelles à travers les projets structurants précisés par la loi portant orientation et programmation de la modernisation de la force publique en adéquation avec les contraintes économiques et financières, il a indiqué : « *l'aboutissement de nombreux dossiers reste néanmoins à rechercher notamment ceux relatifs au budget d'investissement et surtout en direction des écoles : écoles génie travaux, école de gendarmerie* ».

Lydie Gisèle Oko



Photo de famille avec le ministre après échanges des vœux (crédit-adiac)

La force publique appelée au professionnalisme pendant l'élection présidentielle

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique, Guy Blanchard Okoï a clôturé le 9 janvier, la conférence initiale de planification de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle du 20 mars 2016.

La rencontre avait pour objectif de s'approprier des orientations du gouvernement sur l'organisation de l'élection présidentielle, d'évaluer et apprécier la situation sécuritaire du pays en présentant de façon exhaustive l'état des risques et des menaces. Autres objectifs : analyser les projets des plans d'emploi des forces et les états de besoins logistiques majeurs des contrôleurs opérationnels désignés, valider les grandes lignes du concept d'opération du Groupe d'anticipation stratégique (GAS) ainsi que sensibiliser les participants aux prévisions de travaux de planification futurs des contrôleurs opérationnels et GAS.

Cette conférence a regroupé les membres du groupe d'anticipation stratégique, du groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle, des contrôleurs opérationnels des commandements des groupements mixtes des forces territoriales ainsi que des commandants des unités spécialisées. Pendant deux jours, les enseignements ont porté sur les projets des plans d'emploi des contrôleurs opérationnels des commandements territoriaux, le dialogue



Des membres du haut commandement des FAC

opérationnel et technique de validation des plans d'emploi des contrôleurs opérationnels des commandements territoriaux et le GAS etc. Les échanges ont permis d'élaborer une stratégie d'ensemble afin de mieux préparer la gestion des activités de l'élection présidentielle.

Clôturant les travaux, le chef d'état-major général des Forces armées congolaises, Guy Blanchard Okoï a expliqué à ces derniers que cette conférence initiale leur a donné les outils de base. Ils doivent à leur tour mettre en

place les projets d'ordre d'opérations, les différents plans répertoriés tout en proposant des actions de mise en condition opérationnelle efficaces.

Il a, par ailleurs, assuré la force publique de la présentation de tous ces documents à la conférence de validation qui se tiendra dans dix jours. « *Le Groupe d'anticipation stratégique exigera des acteurs du niveau stratégique un contrôle régulier des dispositifs de gestion des risques potentiels, mis en place de commun accord. Ces contrôles permettront de jauger votre capacité*

d'adaptation, de créativité et de résilience en intégrant la Gestion axée sur les résultats. Cette même structure devra

obtenir du groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle le suivi des catalogues des tâches retenues pour conduire la deuxième phase de notre planification », a-t-il indiqué.

Notons qu'en prélude à l'ouverture des travaux de la conférence initiale de planification de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle du 20 mars 2016, les ministres de l'Intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou et son homologue de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo ont donné des

directives conjointes à la force publique afin d'agir avec professionnalisme pendant l'élection présidentielle.

Ces directives portent sur la sécurisation de tous les événements majeurs sur l'ensemble du pays, le respect des engagements opérationnels internationaux, la finalisation du dossier relatif aux ressources humaines afin de parachever la conception de la maquette du format de la force publique 2021 ainsi que l'amélioration des capacités d'exploitation des matériels majeurs et de l'équipement en dotation dans les forces de défense et de sécurité.

En effet, ils ont indiqué : « *les activités de la force publique en 2016 s'inscrivent dans un contexte particulièrement complexe marqué par la combinaison de trois principaux facteurs qu'il convient de prendre en ligne de compte avec professionnalisme : l'engagement professionnel intense et continu, au cours duquel la force publique sera au premier plan tant en période électorale que lors de la célébration du 56ème anniversaire du Congo, la situation économique et l'action de l'ensemble des services de l'Etat pour renforcer les leviers de la gouvernance globale* ».

L.G.O.

VIE ASSOCIATIVE

Des anciens étudiants de l'université Marien-Ngouabi créent un cadre de réflexion

La Crème des anciens étudiants de l'université Marien-Ngouabi (CRANE) qui a fait sa sortie officielle le 9 janvier à Brazzaville au cours d'une cérémonie solennelle, s'est engagée à, entre autres, créer une synergie fonctionnelle entre les générations passées et celles qui fréquentent encore l'unique établissement d'enseignement supérieur du Congo.

Aussitôt portée sur les fonts baptismaux, la CRANE a décliné son plan d'actions qui participe, d'après ses responsables, au rayonnement de l'université Marien-Ngouabi. Il s'agit, entre autres, de lancer une enquête statistique en vue de la création d'un fichier des anciens étudiants ; parrainer et orienter les étudiants vers les formations professionnelles et qualifiantes ; signer un partenariat avec l'Office national de l'emploi et de la main d'œuvre (Onemo) pour l'employabilité des diplômés. Elle entend également susciter une solidarité agissante au sein des anciens étudiants au niveau national et de la diaspora ; participer à l'assainissement physique de l'université Marien-Ngouabi ; améliorer la qualité du travail en incitant les étudiants à l'excellence et mettre en place des fé-



Paul Louzolo-Kimbembé posant avec les membres des différentes instances dirigeantes ; crédit photo Adiac

dérations interdépartementales et de la diaspora.

Cette cérémonie qui s'est déroulée dans l'un des deux nouveaux amphithéâtres a été aussi marquée par la présentation des membres des différentes instances de cette association. Ainsi, la présidence d'honneur est assurée par Parfait Iloki, qui est également le chargé de l'orientation et de la coordination. Le bureau du secrétariat exécutif national est, quant à lui, composé de quinze membres dont Albert Ngambou en est le numéro 1. Constituée de cinq membres, la commission de contrôle et d'évaluation est présidée par Virlain Owa. Organe consultatif, le comité d'honneur est composé, entre autres, des ministres de l'Enseignement supérieur et de

la Recherche scientifique; des recteurs; des doyens des facultés ainsi que des directeurs des écoles et instituts de l'université Marien-Ngouabi.

Pour Parfait Iloki, la création de la Crème est une réponse de près de cinq décennies d'insuffisance organisationnelle sur la possibilité de fédérer les anciens et les nouveaux étudiants de l'université Marien-Ngouabi. Il s'agit, a-t-il expliqué, d'un cadre de communion, d'échange et de solidarité, de partage, d'encadrement et d'assistance entre les anciens et les nouveaux étudiants. Il a également invité tout le monde à une réflexion profonde et féconde pour l'avenir de l'université qui leur a tout donné et qui attend d'eux un retour d'ascenseur. Parrainée par

le ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabiala, la devise de la CRANE est Solidarité-Action-Epanouissement. « La solidarité parce que l'union fait la force ; l'action parce qu'il ne suffit pas d'être ensemble pour réussir ; encore faut-il agir ; l'épanouissement n'est autre que la résultante de la solidarité et de l'action. Telle sera notre modeste contribution de créer une synergie intergénérationnelle entre les nouveaux et les anciens étudiants pour le rayonnement de l'université Marien-Ngouabi », a conclu le président d'honneur.

Présidant la cérémonie, le recteur de l'université Marien-Ngouabi, le Prof Paul Louzolo-Kimbembé, s'est félicité de cette initiative, la première

du genre depuis la création de cet Alma Mater en 1971, venant des anciens étudiants de son établissement. Selon lui, la création de cette association arrive dans un contexte où l'université Marien-Ngouabi a engagé des réformes académiques et pédagogiques profondes, en optant pour le système Licence-Master-doctorat (LMD) et bénéficie d'un processus de modernisation initié par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso.

« Haut lieu de formation de l'élite nationale, notre université mérite l'attention de toute la communauté nationale, en premier lieu, des milliers de cadres supérieurs qui y ont été formés. C'est pourquoi, je loue une fois de plus, votre initiative et vous exhorte à ne pas vous retourner de votre feuille de route telle déclinée. Cette feuille de route devrait constituer un cadre qui rassemble tous les anciens étudiants de l'université Marien-Ngouabi quelles que soient leurs obédiences autour d'un idéal commun, centré autour d'une seule problématique : Comment s'unir pour contribuer au développement du moule qui vous a façonnés », a souhaité Paul Louzolo-Kimbembé.

Parfait Wilfried Douniama

BURUNDI

La BAD lève 138 millions de dollars pour le barrage électrique de Ruzizi III

La Banque africaine de développement a mobilisé sous forme de subvention et de prêt 138 millions de dollars pour la mise en place du barrage électrique transfrontalier de Ruzizi III desservant le Burundi, le Rwanda et la RD Congo.

La construction de ce barrage s'inscrit dans le but de faire face au déficit énergétique dans la région, étant donné que la centrale hydroélectrique Ruzizi III aura une capacité de 147 mégawatts pour un investissement de 650 millions de dollars américains.

Des représentants du Burundi, du Rwanda et de la RDC qui se partageront ce barrage ainsi que des investisseurs sont en négociation sur les tarifs du courant électrique qui sera produit par ce barrage. Ces trois pays forment la Communauté économique des pays des grands lacs (EGL), une structure régionale de coopération dans le domaine de l'énergie.

A ce jour, il existe déjà deux barrages érigés sur la rivière Ruzizi, entre autres la Ruzizi I. Ce barrage hydroélec-

trique a été construit à la sortie de Ruzizi du lac Kivu en 1958, affectant le niveau et la sortie du lac. La station Ruzizi II, quant à elle, a été ajoutée en 1989.

Ruzizi I et II sont exploités par une société de tri-national (Burundi, Rwanda et République démocratique du Congo) mais la production d'électricité est insuffisante pour répondre aux besoins des zones adjacentes de ces trois pays. C'est pourquoi, un barrage supplémentaire, Ruzizi III, situé à environ 25 km en aval, est alors prévu.

L'électricité produite par Ruzizi III alimentera également l'East African Power Pool (EAPP), un projet d'interconnexion électrique rassemblant une dizaine de pays de la Comesa (la RDC, l'Éthiopie, l'Égypte, le Rwanda, le Kenya, le Soudan, le Burundi, la Tanzanie, la Libye et l'Ouganda).

Les travaux devront commencer cette année pour se terminer en 2021. La Banque mondiale, l'Union européenne, la Banque africaine

de développement (BAD) figurent parmi les bailleurs de fonds dudit projet.

Entretemps, le Burundi traverse depuis fin avril 2015 une crise politique et humanitaire sans précédent depuis la réélection du président Pierre Nkurunziza.

Les pourparlers destinés à dénouer cette grave crise n'ont pas repris comme prévu le 6 janvier à Arusha, en Tanzanie, ont indiqué des représentants du gouvernement burundais et ceux de l'opposition. Aucune date n'a été avancée pour le démarrage officiel du dialogue.

La rencontre entre les acteurs du conflit : gouvernement, opposition et société civile est interrompue depuis plusieurs mois. Une réunion en fin décembre au palais présidentiel d'Entebbe, près de Kampala, en Ouganda avait fait office de préalable à la reprise formelle des négociations pour trouver une sortie de crise. Fatigués par cette crise, les Burundais espèrent recouvrer la paix le plus rapidement possible.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

L'Union Européenne promet 100 millions d'euros au gouvernement d'union nationale

Au cours d'un entretien le 8 janvier avec le Premier ministre du gouvernement d'union nationale, Fayez el-Serraj, la chef de la diplomatie européenne, Federica Mogherini a promis un plan d'aide et une promesse de soutien militaire pour lutter contre Daech.

La réunion sur la situation en Libye qui a eu pour cadre la ville de Tunis a rassemblé également plusieurs acteurs politiques libyens favorables à l'accord politique proposé par l'ONU. « L'UE a préparé une enveloppe d'aide de 100 millions d'euros, disponibles immédiatement, pour financer des projets qui devront être discutés avec le gouvernement d'union nationale dès son entrée en fonction », a précisé la Haute représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères, Federica Mogherini.

En ce qui concerne la sécurité, Federica Mogherini a clarifié la position de l'Union Européenne en indiquant que : « La meilleure réponse au terrorisme, et en particulier à Daech, et nous sommes d'accord là-dessus, est une réponse libyenne fondée sur l'unité libyenne, qui sera soutenue, de la façon dont les Libyens le souhaiteront, par la communauté internationale et l'Union européenne ». « Mais cette réponse devra quoi qu'il arrive être conduite par les Libyens, sur la base de leur unité », a-t-elle insisté.

Rappelons que l'Accord politique libyen visant à faire sortir le pays de la crise a été signé en décembre dernier à Skhirat, au Maroc, par les représentants de l'ensemble des parties prenant part au dialogue inter-libyen. Il a été tenu sous les auspices de la mission des Nations unies d'appui en Libye (Manul), notamment du parlement de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale, du Congrès national général (CNG), dit parlement de Tripoli, de partis politiques, des indépendants et de la société civile. L'accord a été signé en présence de l'émissaire onusien, chef de la Manul, Martin Kobler, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, Salaheddine Mezouar et de ses homologues d'Espagne, d'Italie, de la Tunisie, du Qatar et de la Turquie ainsi que de plusieurs ambassadeurs étrangers. Alors que le processus de paix parrainé par les Nations unies peine toujours à s'imposer, la Libye vient d'être frappée par un des pires attentats. En effet, le 7 janvier, un attentat-suicide au camion piégé contre un centre de formation de la police à Zliten, dans l'ouest de la Libye, a tué au moins 47 personnes et fait plus de 110 blessés, selon un bilan provisoire du ministère de la santé.

L'attaque n'a pas été revendiquée dans l'immédiat, mais elle porte la marque de fabrication de l'organisation djihadiste Etat islamiste (EI), qui a déjà revendiqué plusieurs attentats sanglants sur le sol libyen, dont le dernier a visé en septembre la base aérienne de Mitiga à Tripoli.

Y.R.Nz.



INTERNET FOLIE
LA NUIT, C'EST KDO
Active ton forfait Internet la
journée et airtel t'offre le
même volume KDO* la nuit de
23h à 5h
Compose *121*4#
Offre promotionnelle



BAISSE DES PRIX DU PÉTROLE

Le déficit budgétaire de la zone CEMAC se creuse à 6,5% du PIB

La baisse persistante des prix du pétrole a plombé les économies de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) en 2015 en accentuant le déficit budgétaire régional estimé à environ 6,5% du Produit intérieur brut (PIB), a observé la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, en visite vendredi à Yaoundé.

Cette organisation régionale se compose de six pays : le Cameroun, le Congo-Brazzaville, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine (RCA) et le Tchad. Seule la RCA n'est pas productrice de pétrole.

«Les cours du pétrole ont chuté de 70% depuis juin 2014, dégringolant d'un sommet de 120 dollars le baril à un peu plus de 33 dollars aujourd'hui. Naturellement les effets de cette chute se font sentir dans cette partie de l'Afrique : l'activité est ralentie et les tensions budgétaires s'accroissent», a souligné l'ex-ministre française de l'Economie et des Finances, portée à ce poste en juin 2011.

En visite de trois jours depuis jeudi à Yaoundé, elle ren contre les autorités camerounaises et de la CEMAC pour évoquer la nécessité pour les pays de la région de conduire des politiques économiques et des réformes structurelles «pertinentes» afin d'amortir les chocs occasionnés par

cette chute des cours du pétrole et d'autres matières premières, base de leurs économies.

«Le pétrole représente aujourd'hui environ 70% des exportations de la CEMAC et plus d'un tiers de ses recettes budgétaires. Il va de soi que la chute des cours constitue un énorme défi», a-t-elle mentionné en outre. La Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC) basée dans la capitale camerounaise estime à 40% la part de cette ressource au PIB régional.

«Si le pétrole contribue pour 9% au PIB du Cameroun, ce taux s'élève à 85% pour la Guinée équatoriale, 50% pour le Congo-Brazzaville, à près de 45% pour le Gabon et à environ 18% pour le Tchad», précise de son côté le ministre congolais du Plan et de l'Intégration, Léon Raphaël Mokoko.

Ces chiffres ont été révélés lors d'une table-ronde organisée conjointement vendredi matin par le FMI, la BEAC et la Commission de la

CEMAC sur le thème du «financement des infrastructures dans un contexte de forte baisse des cours du pétrole».

Christine Lagarde se félicite toutefois de ce que «plusieurs pays membres de la CEMAC ont mis à profit les recettes exceptionnelles tirées du pétrole pour lever des contraintes qui bridaient l'économie de longue date».

«Par exemple, a-t-elle spécifié, le Gabon a utilisé une grosse partie de ses recettes exceptionnelles pour réduire sa dette de 50% en 2008 et reconstituer ses réserves, de 10 millions de dollars en 2001 à 1,3 milliard de dollars en 2014.»

Au Tchad, l'augmentation des dépenses d'éducation a abouti à un net redressement du taux de scolarisation primaire, de 68% en 2000 à une scolarisation pratiquement complète en 2012, a-t-elle constaté par ailleurs.

«Enfin, la République du Congo a lancé un ambitieux Plan national de développement pour

corriger les gros déficits sociaux et infrastructurels.»

Un des principaux producteurs de la CEMAC, le Congo déclare en ce moment une baisse de 60% des recettes pétrolières, estimée à 800 milliards de francs CFA (1,6 milliard de dollars), selon le ministre du Plan et de l'Intégration. «Face à la baisse des recettes pétrolières, tous les pays de la région ont, au cours de l'année 2015, fortement réduit leurs dépenses publiques d'investissement, ce qui aggrave l'effet de ralentissement de l'économie en impactant les secteurs d'activité non pétroliers mais dont le financement dépend en grande partie des recettes pétrolières (construction, etc.)».

Dans ses récentes prévisions publiées en décembre, la BEAC estime à 2,4% le taux de croissance régional en 2015, soit un repli de 2,1 point par rapport à 2014.

En dépit des difficultés, l'économie camerounaise connue pour être la plus diversifiée de l'espace communautaire se distingue par une performance d'environ 6%, selon les estimations officielles. Elle est suivie de celle du Gabon, créditée d'une croissance à la hausse de 4,2% l'année précé-

dente à 5,3%, un résultat attribué à la hausse de la production pétrolière.

En voie de sortie de crise, la RCA enregistre une croissance de 4,9% (contre 0,5% en 2014), tandis que le Tchad et le Congo accusent respectivement un repli, passant de 6,3% en 2014 à 3,8% et de 5,2% à 2,7%.

La Guinée équatoriale est à une croissance négative de -10,5%, contre 0,5% un an plus tôt.

Pendant une période relativement longue, les pays de la CEMAC ont profité de ce que la directrice générale du FMI appelle «la marée montante des cours du pétrole» pour doper leur activité et propulser l'investissement dans les infrastructures, dont ils avaient tant besoin. «Aujourd'hui cette marée montante se retire, sans doute pour longtemps», prévient-elle, en insistant sur la nécessité de mettre en place des politiques économiques et des réformes structurelles plus convaincantes pour assurer leur résilience face aux soubresauts, qui sont aussi d'ordre sécuritaire, du fait des activités du groupe terroriste nigérian Boko Haram au Cameroun et au Tchad.

Xinhua

MARCHÉ AFRICAIN DES ASSURANCES

La CIMA a désormais un nouveau secrétaire général

Trois mois après la tenue du conseil des ministres des assurances de la zone franc, réunion au cours de laquelle plusieurs dossiers des candidats désirant briguer le poste de secrétaire général de la Conférence Inter-africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) ont été examinés: Issoufa Ncharé, vient d'être nommé à ce poste

Ce nouveau secrétaire général qui devra participer désormais à la bonne conduite des destinées de l'institution est âgé de 56 ans, de nationalité camerounaise et père de six enfants. Avant d'accéder à ce poste, il a eu une riche carrière aussi bien au sein du ministère de l'Économie et des finances du Cameroun qu'au sein des institutions



Issoufa Ncharé

spécialisées du marché africain des Assurances.

En effet, Issoufa Ncharé est titulaire d'un master in business administration (MBA) de l'université de Québec à Montréal et d'un DESS en administration fiscale, notamment en fiscalité de l'assurance. Il a également occupé plusieurs postes de responsabilité au sein de la division des assurances du ministère de l'Économie et des finances de son pays avant d'en assurer la direction.

Au plan international, il apporte son expertise à plusieurs institutions en charge des assurances dans la zone Franc. Car, il est le président du Comité des Experts de la

CIMA, du conseil d'administration de l'Institut International des Assurances (IIA) et du Comité d'Audit et des Risques de la CICA-RE. Administrateur à la Compagnie Commune de Réassurance des États membres de la CIMA (CICA-RE), il est aussi membre de la Commission Régionale de Contrôle des Assurances (CRCA).

Notons que la nomination de ce nouveau secrétaire général est, selon les membres du conseil des ministres, une reconnaissance faite suite à son riche parcours dans le secteur de l'Assurance. Il bénéficie aussi de la gratitude des autorités de son pays.

Rock Ngassakys

Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurances Vieillesse
Assurances Transport
Assurances Multirisques Habitation
Assurances Glaces Transport
Assurances Responsabilité Civile

Assurances Santé
Assurances Construction
Assurances Vieillesse
Assurances Voyage
Assurances Entreprises

Agence IFA - Avenue de la République - Tél : +243 20 28 11 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Agence IFA - Avenue de la République - Tél : +243 20 28 11 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

Email : agence@congo-ifa.com - www.congo-ifa.com

SANTÉ

Une Entreprise Sud-Coréenne devient fournisseur de vaccin contre le choléra

L'approvisionnement mondial en vaccin oral anticholérique devrait prochainement doubler grâce à l'agrément, par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), d'un troisième producteur.

« La production mondiale de ce vaccin anticholérique administré par voie orale (OCV) est considérée comme faible et la demande est actuellement supérieure à l'offre », a expliqué l'OMS dans un communiqué publié le 8 janvier.

Le nouveau producteur, une compagnie sud-coréenne, est le dernier fabricant de l'OCV à être approuvé dans le cadre du programme de pré-qualification de l'OMS. Ce programme vise à assurer que les médicaments et les vaccins achetés par les pays et par les agences internationales telles que le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef), satisfont aux normes acceptables de qualité, de sûreté et d'efficacité.

« L'addition d'un fabricant

pré-qualifié supplémentaire devrait permettre de doubler la production mondiale qui passerait à 6 millions de doses en 2016, avec le potentiel d'un nouvel accroissement de la production à l'avenir. Ceci devrait contribuer à sortir d'un cercle vicieux de faible demande, faible production, prix élevés et distribution inégale », indique le communiqué. L'an dernier, le Soudan et Haïti ont demandé des vaccins à l'OMS afin d'effectuer une campagne de vaccination préventive, mais leurs demandes n'ont pu être satisfaites en raison de cette pénurie.

En 2013, l'OMS a créé le premier stock mondial d'OCV, achetant et utilisant deux millions de doses par an. Une vaccination requiert deux doses par personne. Le stock est donc suffisant pour vacciner un million de personnes chaque année.

L'accès aux OCV a ensuite été amélioré grâce à un engagement de dépense de 115 millions de dollars sur cinq ans de la part de

Gavi, l'Alliance internationale pour les vaccinations, afin d'accroître la disponibilité et l'utilisation des vaccins dans les pays où le choléra est endémique.

Depuis la création du stock, davantage de vaccins ont été distribués et utilisés qu'au cours des quinze années précédentes. Un total de 21 déploiements d'environ quatre millions de doses d'OCV dans onze pays ont eu lieu dans des contextes divers : des crises humanitaires au Cameroun, en Haïti, en Iraq, au Népal, au Soudan du Sud et en Tanzanie ; des épidémies en Guinée et au Malawi ; et dans des points chauds endémiques comme le Bangladesh et la République démocratique du Congo.

Le choléra est une grave maladie diarrhéique qui peut tuer en quelques heures si elle n'est pas soignée. On dénombre entre 1,4 million et 4,3 millions de cas par an, et environ 142.000 morts. Le choléra est endémique dans plus de cinquante pays.

Yvette Reine Nzaba

AFRIQUE CENTRALE

Le FMI exhorte les pays de la zone Cémac à accroître leurs échanges commerciaux

Selon la directrice générale du FMI, Christine Lagarde, les échanges commerciaux entre les Etats de la zone Cémac étant faibles, ne contribuent pas « suffisamment » à la croissance de l'espace communautaire. Au cours d'une réunion vendredi avec les ministres des Finances des six pays membres, Lagarde a invité ces dirigeants à harmoniser les impôts entre les Etats, à assurer l'entretien des infrastructures réalisées...

La Cémac contribue depuis des années à la stabilité macroéconomique de la sous-région. Plusieurs éléments importants ont contribué à ce succès, notamment la monnaie et la banque centrale communes qui ont aidé à maintenir l'inflation à des niveaux bas, a admis la patronne du Fonds monétaire international(FMI). « Malgré ces réussites, les échanges commerciaux entre les Etats de la sous-région demeurent modestes à environ 3% du commerce total de sous-région et ne contribuent pas suffisamment à la croissance des pays de la Cémac », a remarqué Christine Lagarde. A en croire la directrice générale du FMI, dans le contexte actuel où la sous-région est touchée par deux chocs extérieurs majeurs, la chute du prix du pétrole et la menace sécuritaire liée au terrorisme, une intégration régionale plus poussée avec des institutions régionales dynamiques est nécessaire pour améliorer la compétitivité du secteur non pétrolier et soutenir la croissance. « Cela nécessite un effort de la part des autorités nationales régionales. Le Cameroun est la première économie de la sous-région et pourrait jouer un rôle de locomotive économique régionale », a-t-elle déclaré.

Stimuler les économies nationales, les infrastructures...

Christine Lagarde appelle les six membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale(Cémac) à la résilience face aux défis sécuritaires, à savoir la guerre contre l'ex-Boko Haram au Tchad et au nord-Cameroun et la pacification de la RCA. Les services du FMI considèrent, a-t-elle rassuré, des mesures supplémentaires « visant à améliorer le climat des affaires, renforcer la justice en matière de contentieux commercial, faciliter le passage des frontières ou encore harmoniser les impôts entre les pays de la Cémac » sont indispensables.

Au nombre des propositions, la directrice de l'institution financière suggère plus de ressources destinées à la santé et à l'éducation ainsi que la protection des couches les plus vulnérables de la société pour améliorer la capacité de contribution de la prochaine génération à l'essor national. Il faudra donc, d'après elle, envisager une politique d'investissement public ciblée et viable qui, tout en soutenant l'action du gouvernement dans ses efforts de développement, notamment en matière d'infrastructures, « ne grève pour autant pas le budget par une charge de la dette excessive ».

Enfin, Mme Lagarde a reconnu l'importance de réduire les goulots d'étranglement liés au manque d'infrastructures dont souffrent bon nombre de pays subsahariens y compris la Cémac. A ce prix, « le FMI attire l'attention de ses interlocuteurs sur la nécessité de s'assurer que des ressources adéquates sont budgétisées pour l'entretien des infrastructures réalisées », a-t-elle conclu.

Fiacre Kombo

ANNONCE LEGALE

RADIATION DE SUCCURSALE

TOTAL WASTE MANAGEMENT INTERNATIONAL LTD

Société de droit britannique n SC221585

Siège social: Broadfold House, Bradford Road, Bridge of Don

Aberdeen AB 23 8EE – Royaume-Uni

Aux termes du procès-verbal des résolutions écrites du conseil d'administration de la société Total Waste Management International Ltd du 10 décembre 2015, dûment enregistrées le 15 décembre 2015 à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Pointe-Noire sous le numéro 9245, folio 218/13, il a été décidé de procéder à la fermeture et à la radiation de la succursale de la société en République du Congo, laquelle est immatriculée depuis le 17 janvier 2014 auprès du RCCM de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/14B14, et dont l'adresse au Congo est située à Pointe-Noire, 23 rue du Dr. Denis Loemba.

Dépôt dudit acte a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Pointe-Noire, sous le numéro 15 DA 1733, qui a procédé à la radiation de la succursale du RCCM le 24 décembre 2015, sous le numéro 3063.

Pour avis,

Le conseil d'administration

OFFRE D'EMPLOI

ONG de la place recherche un juriste et des enquêteurs nationaux et étrangers. Les candidats intéressés a cette offre, sont pries de déposer leur CV de motivation au numéro 227, rue Campelin quartier Ravin du Tchad, Plateau ville (référence bureau Africain Park). Pour plus d'info, appeler le 06 912 42 12

VENTE

Voiture de marque Toyota Yarhis «Gasoil» en super bon état.
Prix : 4 millions de FCFA
Contact : 06 666 70 65

NÉCROLOGIE

Les familles Matonta, Bolemas et Goumeliloko informent parents, amis et connaissances, le décès de Exaverine Flore Matonta «Dédé» survenue le lundi 4 janvier 2016 à Brazzaville. La veillée mortuaire a lieu au n°21, rue Yakoma à Poto-Poto / Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.



Parfait Wilfried Douniama, journaliste aux Dépêches de Brazzaville et Jocelyn Douniama « Ondelé », sergent des Forces armées congolaises, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, notamment aux familles Essiala-Endzounou (district de Gamboma), Elenga Mbouandé (Obala) et Passa (district d'Ongoni), la disparition le 7 janvier 2015 à la fleur d'âge de leur femme, Edzoulouko Raissa Bertille. La veillée funèbre est organisée au n°54 de la rue Okouloumbié à Mikalou, arrêt de bus « Cordonnier » ou « Louami », Talangaï-Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



IN MEMORIAM

10 janvier 2012 - 10 janvier 2016
Voici 1460 jours que l'implacable destin avait brutalement arraché Madame Ongoka née Ahouet Martine (Agent BCI) à l'affection de ses frères et sœurs, de ses enfants, de ses petits fils, de ses parents, amis et connaissances. Et la marche irréversible du temps n'a pu effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être aussi cher. A l'occasion de ce triste anniversaire, les familles Ahouet et Ongoka demandent à tous ceux qui connue et aimée d'avoir une pensée pieuse pour elle. « Que le Seigneur, toujours dans sa miséricorde accorde la paix et le repos éternel »



REMERCIEMENTS

9 janvier 2015 - 9 janvier 2016
Il y a un (1) an de cela que Nelly Okemba François a été rappeler à Dieu. A l'occasion de ce triste anniversaire, la famille, les enfants Okemba et la veuve, la Mutuelle orphelins (Bana Sango) remercient la présidence de la république, l'Union des musiciens Congolais (U.M.C) les amis et connaissances qui les avaient soutenus lors de la dure épreuve de sa disparition du 9 janvier 2015 qu'ils trouvent ici nos sincères remerciements.



VOITURE A VENDRE

MITSUBISHI NATIVA GLS
Année 2007 - Vitesse manuelle - 4WD - Diesel
En très bon état - Prix négociable
Contacter No téléphone 06 989 58 15



ROGA-ROGA

« C'est dans l'optique de prodiguer des conseils que j'ai chanté Oyo ekoya eya »

Le président du groupe Extra musica, Roga-Roga missile Zébir Zatatou, vient de mettre sur le marché du disque un maxi single intitulé : Oyo ekoya eya. Lancé le 31 décembre 2015, ce maxi single de cinq titres parmi lesquels : Oyo ekoya eya, La lettre au président, Mopepe ya sika, Lisalisi et Okouma village, fait déjà le buzz dans les réseaux sociaux, tant pour sa tréaille que pour son contenu. Nous avons rencontré son auteur qui nous a expliqué en long et en large la philosophie de ce maxi single.

Dépêches de Brazzaville : Pourquoi avoir titré votre dernier opus, Oyo ekoya eya qui veut dire en français, Adviene que pourra ; n'est-ce pas un titre incitatif ?

Roga-Roga : Oyo ekoya eya est un slogan pour faire réveiller les jeunes Congolais en particulier et Africains en général, pour qu'ils n'aient plus la peur d'entrevoir, parce que la peur est un obstacle qui freine beaucoup de choses. Je suis sûr que d'ici-là, les jeunes vont commencer à entreprendre. C'est le sens de cette interpellation. Par contre, s'il y a des gens qui pensent autrement tant mieux, car chacun de nous est libre d'interpréter à sa façon. Je n'ai fait que prodiguer des conseils et conscientiser, ce qui n'est que normal puisque c'est mon devoir. Que celui qui veut s'en servir, que celui qui ne veut pas laisse. Dans ce maxi single, je dénonce aussi les faits négatifs qui prennent corps dans la société congolaise. Aujourd'hui, nous avons des autorités qui ne font pas ce qu'on leur demande. À travers ce maxi single, nous les incitons au travail bien fait. Lorsque le chef de l'État demande, par exemple, à ses collaborateurs de faire quelque chose pour le bénéfice du peuple congolais, ces derniers doivent le faire tel qu'il a instruit. Mais c'est curieux que certains le font comme ils le pensent. Voilà pourquoi nous avons décidé à travers la chanson La lettre au président de dénoncer le mauvais comportement de ces responsables auprès du président de la République, dans le seul but de permettre au Congo d'aller de l'avant.

DB : Vous entrez de plain-pied dans la musique engagée alors ?

RR : Obligé ! Car on ne peut pas tous les jours chanter que de l'amour. Il arrive des moments où il faut sortir de sa carapace, en disant plus haut ce que l'on dit plus bas, mais avec de la manière. Par exemple, est-ce que c'est normal que le patron des Grands travaux ordonne de construire un goudron de 10m de largeur et les sous-traitants fassent le goudron de 4m ? D'où, il faut dénoncer.

DB : Votre maxi single Oyo ekoya eya fait le buzz sur les réseaux sociaux non seulement pour avoir dénoncé les responsables qui n'exécutent pas à la lettre les orientations, mais aussi pour avoir conscientisé vos compatriotes de la diaspora. Pris de colère, certains d'entre eux attendent vous cueillir brutalement à l'aéroport Roissy Charles de Gaulle. Qu'allez-vous faire ?

RR : Ils me jugent à tort, car je n'ai pas généralisé mais plutôt utilisé la première personne du singulier « Je ».

Parce que je sais que tout le monde n'est pas pareil. Il y en a qui ont réussi, qui travaillent, vivent bien avec leur famille, qui ont des appartements, des voitures, payent leurs impôts... Ceux-là, il faut les respecter. Par contre, celui qui s'énerve, c'est celui qui se sent morveux, alors qu'il se mouche. C'est dans l'optique de prodiguer des conseils que j'ai chanté *Oyo ekoya eya*. Les conseils à mon avis on les accepte, et je continuerai toujours à le faire. Sinon je ne peux pas admettre qu'un Congolais digne de ce nom, puisse passer 20 ans en France, sans un titre de séjour (papiers), sans travail, qu'il ne paye pas ses impôts, ce n'est pas normal. C'est à travers ces gens-là qu'on est en train de juger l'Afrique. D'où, je pense qu'il faut revenir au pays. On n'est mieux chez soi,



Roga-Roga

surtout que les métiers, ce n'est pas ce qui manque. Ils ne veulent plus revenir et sont devenus comme un chasseur qui est allé en forêt, mais n'a pas trouvé de gibier, et a honte de revenir au village. S'ils n'ont pas le courage de revenir, je serai-là pour les éclairer, afin qu'ils reviennent au pays le plus vite possible, adviene que pourra. Je sais que c'est une pilule difficile à avaler, mais qu'ils l'avalent parce que ça va soigner.

DB : Auriez-vous le courage d'aller vous produire encore en France ?

RR : Je ne peux pas avoir peur d'aller me produire en France parce que la France appartient aux Français, l'Europe aux Européens et non aux Africains. Un Africain qui vit en France ne peut pas empêcher un autre Africain d'aller en France. Je partirai en France quand je voudrais. Si les gens pensent qu'ils m'attendent pour me brutaliser, ils auront un problème avec la justice française, parce que la France est un pays de droit. Je ne me fatiguerai jamais et je continuerai toujours à dénoncer le mal. Ça fait partir de mes devoirs. Même les responsables politiques qui ne vont pas bien se comporter, je vais dénoncer. Si les Congolais de la diaspora ne se comportent pas bien, je vais dénoncer aussi, Oyo ekoya eya.

DB : Quelle est la particularité du maxi single Oyo ekoya eya ?

RR : Il y a plusieurs particularités. J'ai par exemple essayé de mélanger la guitare et la musique folklorique de mon village Okouma. Nous avons fait passer aussi un message important sur nos compatriotes de la diaspora à l'intérieur...

DB : Les mélomanes vous accusent

de ne pas avoir fait la promotion de l'album Contentieux, d'où s'interrogent-ils si ce maxi single ne connaîtra pas le même sort ? Et pourquoi avoir lancé subitement Oyo ekoya eya, alors qu'ils n'avaient pas encore fini de savourer l'album Contentieux ?

RR : Pas du tout. Nous avons préparé ce maxi single Oyo ekoya eya, le plus vite possible, parce qu'on voulait faire danser les gens au mois de décembre, pendant la période festive. Il ne connaîtra pas le même problème puisqu'ils le disent parce que cette fois-ci, la maison Ibrok's production a décidé de porter son regard de ce côté-là. Une grande promotion est prévue courant ce mois de janvier-février-mars. J'ai confiance en cette maison qui s'agrandit du jour au jour et devient une véritable force de frappe. Quant à l'album Contentieux, en réalité, il devait contenir 17 titres, et nous n'avons fait que 11. D'où, nous avons décidé de rajouter ce qui manquait. Donc Oyo ekoya eya est la continuité de l'album Contentieux. Je vous informe aussi que le groupe Extra musica prépare déjà son prochain opus qui s'intitulera 242. Tous les musiciens mettront leurs chansons, contrairement au maxi single Oyo ekoya eya, qui est exclusivement de Roga-Roga, président d'Extra musica.

DB : Pourquoi tous les génériques qui passent ces derniers temps, quel que soit le groupe, n'ont plus que le même caché ? Est-ce une faiblesse qui s'annonce déjà dans ce domaine pour la musique congolaise ?

RR : Il faut dire les choses vraies, c'est le caché d'Extra musica qu'ils imitent. Tous les groupes ont compris que les génériques est l'apanage d'Extra musica. Ça montre la suprématie d'Extra musica. Ils ont abandonné leurs cachets pour suivre le nôtre afin de sortir la tête de l'eau. Cela nous réjouit énormément de retrouver Extra musica partout et prouve à suffisance que nous sommes les meilleurs. Mais qu'ils sachent que l'original reste l'original.

DB : Où peut-on trouver cet opus sur le marché ?

RR : Oyo ekoya eya est déjà disponible chez tous les disquaires, partout où l'on vend les CD. Il est disponible aussi sur les sites en lignes. Il est distribué par la maison Ibrok's production au Congo et en Afrique. Au niveau de l'Europe, il est distribué par Cyriaque Bassoka. Sorti à peine le 31 décembre, il a mis déjà tout le monde d'accord.

DB : Un message à tous...

RR : Je suis très content de la réaction des Dépêches de Brazzaville, qui est le premier organe de presse à m'interviewer depuis la sortie de ce maxi single. Je profite de l'occasion pour souhaiter une bonne année à tout le monde au nom d'Extra musica. Je prie aussi que la paix règne au Congo, parce que nous allons entrer bientôt dans la phase de l'élection présidentielle. C'est une période souvent tumultueuse. Je dirais aux uns et aux autres que nous sommes en démocratie, que chacun choisisse son candidat sans déranger l'autre. J'ose espérer que le Seigneur Jésus Christ garde ce beau pays afin que la paix règne.

Bruno Okokana



REPUBLIQUE DU CONGO
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)
Cofinancement Congo/Banque Mondiale
Tél: [00 242] 22 613 13 38 / 05 544 65 44 / 06 668 24 31



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 001-MPI-PADE-CPM 2016

« Relatif au recrutement d'un Consultant chargé de l'élaboration de la politique et de la stratégie de développement du secteur industriel à l'horizon 2025 »

1-OBJET

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qui accompagne le groupe de la Banque Mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, L'Unité de Coordination du projet recrute un consultant chargé de l'élaboration de la politique et de la stratégie de développement du secteur industriel à l'horizon 2025.

2- PROFIL RECHERCHE (Qualifications professionnelles) :

- Avoir une expertise d'au moins dix (10) ans dans l'élaboration des politiques, des stratégies et programmes de développement dans les domaines de l'industrie;
- Avoir une bonne connaissance de l'environnement socioéconomique du Congo;
- Avoir une capacité à travailler sous pression;
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue française;
- Avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique.

3- DUREE DU MANDAT

La durée de la mission est de 6 mois.

4- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au

chapitre V des Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Janvier 2011 ».

5- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le 26 janvier 2016 aux adresses indiquées ci-dessous.

6- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à **E-mail: pade.pacadec@yahoo.fr**



VISITEZ LE MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES
PEINTURES

CERAMIQUES
MUSIQUES

Généralité

Tradition

Modernité

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpaïa)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

MINUSCA

Le contingent de la RDC indésirable

Au-delà des aspects touchant essentiellement à la performance, des indiscretions allèguent que le bataillon de la RDC n'était plus en odeur de sainteté avec le secrétaire général de l'ONU à cause des multiples exactions qui leur étaient imputées.

Des dix mille hommes que compte la Mission des Nations unies en Centrafrique (Minusca), il faudrait désormais soustraire 807 soldats et 118 policiers congolais. Ce contingent de la RDC ne fera plus partie de la Minusca. Ainsi en a décidé l'ONU via son porte-parole Stéphane Dujarric dans un récent communiqué. Tout en remerciant la RDC d'avoir contribué à l'action de sa mission en République centrafricaine par la présence des casques bleus congolais, l'ONU a toutefois relativisé sur leur performance estimant que, quoique les progrès aient été accomplis, le contingent congolais ne répond que partiellement aux exigences de l'ONU en matière d'équipement, de contrôle, du recrutement et de niveau de préparation au combat. Bien qu'il y ait des améliorations entre la première visite de pré-déploiement en novembre et la seconde en décembre, le département de maintien de la

paix de l'ONU a estimé que « les progrès accomplis jusqu'à présent remplissent seulement en partie les critères établis par les Nations unies ».

En tout état de cause, il a été indiqué que ce bataillon de la RDC ne sera pas remplacé, le temps de trouver un nouveau pays contributeur des troupes pour pallier le déficit créé par le retrait des troupes congolaises. En attendant d'être officialisé, la Mauritanie pourrait se porter garante pour fournir de nouvelles troupes aux fins de maintenir l'équilibre dans les effectifs de la Minusca. Au-delà des aspects touchant essentiellement à la performance, des indiscretions allèguent que le bataillon de la RDC n'était plus en odeur de sainteté avec le secrétaire général de l'ONU à cause des multiples exactions qui leur étaient imputées. Le contingent congolais est cité dans au moins quatre affaires de viol sans oublier les « délits de droit commun tels que le vol et le racket » dont il s'est rendu coupable ces dernières années.

Alors que la commission d'enquête mise en place par Kinshasa a conclu à l'innocence de ses trois casques bleus mis en cause et dénoncé un montage, l'ONU a persisté à croire qu'il y avait



Des casques bleus de l'Onu

bien anguille sous roche. Faisant fi de ce rapport d'enquête gouvernemental, Ban-Ki moon est resté constant dans sa lutte contre les unités qui compromettent par leurs actes délictueux l'image de l'organisation et de ses valeurs. D'où les violences sexuelles imputées aux casques bleus ou à tout autre personnel onusien sont-elles sanctionnées avec la dernière

énergie. Limogé après des révélations d'abus sexuels commis sur des enfants par des casques bleus, le général Babacar Gaye, chef de la Minusca, en sait quelque chose. Ban-Ki moon s'est même dit prêt à « rapatrier des contingents entiers » si les États ne punissaient pas les coupables. Le retrait du bataillon de la RDC de la Minusca procède donc de la volonté d'assainis-

sement de l'espace onusien au niveau de toutes ses missions de maintien de la paix, tant en Afrique qu'ailleurs. Pour rappel, le contingent de la Minusca en synergie avec la force française « Sangaris » s'emploie à stopper le cycle de violences intercommunautaires meurtrières qui secoue la Centrafrique depuis fin 2013.

Alain Diasso

PRÉSIDENTIELLE 2016

Les opposants déterminés à contrer le glissement

La Dynamique de l'opposition regroupant l'UNC, le MLC, l'Ecidé, le CDR et d'autres partis politiques d'obédience reste convaincue que rien ne peut empêcher le peuple congolais de vivre l'alternance démocratique à la fin de l'année 2016.

Elles étaient là, toutes ou presque, les têtes couronnées de la Dynamique de l'opposition, le 8 janvier à la paroisse Notre-Dame-de-Fatima pour livrer à l'opinion leur perception des enjeux politiques de l'heure. La déclaration ayant sanctionné cette rencontre est on ne peut plus musclée et traduit la détermination de ce regroupement politique d'aller jusqu'au bout dans son combat pour l'alternance en RDC d'ici décembre 2016. La Dynamique est, pour ainsi dire, restée constante dans ses prises de position par rapport à l'actualité politique du moment. C'est à Eve Bazaïba, modératrice de la plate-forme, qu'a été confiée la charge de lire la déclaration politique en présence de ses pairs Vital Kamerhe, Albert Moleka, Jean Lucien Bussa, Martin Fayulu et tant d'autres.

Dans sa déclaration, la Dynamique de l'opposition a réitéré son refus de participer au dialogue qu'elle considère comme



Des opposants congolais à Dakar

une trouvaille du régime sortant pour conserver le pouvoir. Ce regroupement politique déclare, en effet, s'opposer à tout détournement d'une quelconque disposition de la Constitution qu'il entend défendre avec la dernière énergie, envers et contre tout. « Nous condamnons toutes les initiatives menées pour tenter de changer la Constitution ou de la contourner », peut-on lire

dans cette déclaration dans laquelle la dynamique réitère, par ailleurs, son appel à l'alternance politique et à la tenue de la présidentielle et des législatives en novembre 2016. Signataires de la déclaration, le MLC, Ecidé, CDR, l'UNC et d'autres partis politiques membres annoncent une série d'activités qui débutent le 16 février avec la commémoration des martyrs de la démocratie tombés

en 1992 pour se poursuivre le 18 février avec l'anniversaire de la promulgation de l'actuelle Constitution. Les opposants fixent, par ailleurs, l'échéance du 31 janvier prochain comme la date butoir pour l'élaboration d'un calendrier électoral consensuel et le 10 février comme la ligne rouge devant consacrer le démarrage effectif de la mise à jour du fichier électoral. D'où leur vibrant appel

patriotique au peuple congolais pour qu'il redouble de vigilance, s'approprie ces différentes dates et intériorise le fait qu'un groupe d'individus veut exercer le pouvoir en violation de la Constitution. Par conséquent, arguent-ils, « le peuple congolais doit se tenir prêt à se prendre en charge conformément à l'article 64 de la Constitution ».

A.D.

SNÉL

Une perte de trois cent cinquante MW dans les villes desservies par Inga

Après une semaine chaotique pour les abonnés, la Société nationale d'électricité (Snél) a décidé finalement de briser son silence. Elle a confirmé une panne survenue, le 5 janvier, au niveau des centrales hydroélectriques d'Inga et de Zongo I. Et les pertes sont sérieuses, à en juger par le retour en force des délestages à Kinshasa et dans quelques provinces de la RDC



La panne a provoqué une coupure générale d'électricité les mardi et mercredi derniers dans la capitale Kinshasa. Le malaise a bien gagné les entreprises locales dont certaines ont annoncé la réduction, voire la suspension de leur production sur une certaine période, dans l'attente d'une normalisation rapide de la fourniture d'électricité. Les autorités de la Snél se sont ainsi lancées dans une campagne d'explication en fin de semaine pour calmer la colère qui commençait à monter, surtout auprès des abonnés.

Il s'agit d'une panne signalée au groupe G28 (150 MW) de la centrale d'Inga II et au groupe 4 (15 MW) de la centrale d'Inga I. Depuis le déclenchement de la panne, la Snél a enregistré une baisse de production de l'ordre de 350 MW sur l'ensemble des villes desservies par Inga. Cela a conduit au retour en force des délestages à travers la capitale, y compris au centre-ville de Kinshasa souvent épargné des coupures intempestives. Kinshasa est confrontée actuellement à une perte située dans la fourchette entre 170 et 200

MW mais les efforts actuels de la société commerciale permettent de maintenir une fourniture relativement stable dans les usines de traitement d'eau de la Régideso. Au-delà, il y a également les hôpitaux, les aéroports et les sièges des institutions.

Mais les mêmes délestages sont signalés dans d'autres provinces stratégiques comme l'ex-Katanga, en raison de l'importance grandissante des industries minières entrées pour la plupart en production, et également le Bandundu ainsi que le Kongo Central. Comme nous le signalons dans notre dernière livraison, une équipe d'experts est déjà à pied d'œuvre. Selon les précisions de la Snél, il s'agit d'une expertise locale et d'un appui des partenaires dont les constructeurs des centrales travaillent actuellement sur le site ainsi que les experts canadiens. L'objectif est de revenir sur une production de 820 MW, soit son niveau avant le 5 janvier.

Laurent Essolomwa

CHAN 2016

Les Léopards locaux de la RDC en séjour à Gisenyi

Les Léopards affrontent les Amavubi du Rwanda, le 10 janvier, en amical avant leur première match de la quatrième édition du Chan, le 17 janvier, contre les Walyas d'Éthiopie. L'équipe nationale A' de la RDC séjourne pour ce faire à Gisenyi, ville frontalière rwandaise, depuis le 7 janvier 2016.

Attendus au Rwanda le 6 janvier 2016 pour un match amical contre la sélection locale rwandaise le 10 janvier, c'est en fait le 7 janvier que les Léopards de la RDC ont pris leur avion en direction de Goma dans le Nord-Kivu, avant de traverser la grande barrière dans la même journée du jeudi en direction de Gisenyi au Rwanda. La sélection dirigée par l'entraîneur Florent Ibenge et son adjoint Mwinyi Zahera ne regagnera la capitale qu'après la quatrième édition du Championnat d'Afrique des nations (Chan) prévue du 16 janvier au 7 février.

Et les Léopards entrent en lice le 17 janvier contre les Walyas d'Éthiopie. Mais avant la compétition donc, les Léopards vont livrer un match amical, le 10 janvier, contre les Amavubi du Rwanda à Kigali, avant de revenir sur Gisenyi. Le Rwanda a joué son premier match test le mercredi contre le Cameroun (1-1), rapporte Radiokapi.net. Les Amavubi rwandais débiteront leur compétition contre les Éléphants de la Côte d'Ivoire, avant d'affronter le Maroc et terminer cette phase face au Gabon dans le groupe A.

Trente-sept personnes font partie de la délégation RD-congolaise au Rwanda parmi lesquels vingt-trois joueurs, apprend-on. Selon le programme, les Léopards restent à Gisenyi jusqu'au 14 janvier avant de se rendre à Butare, lieu de leur première rencontre du groupe B composé, outre l'Éthiopie, du Cameroun et de l'Angola. Première vainqueur en 2009 en Côte d'Ivoire de cette nouvelle compétition de la Confédération africaine de football réservée aux sélections nationales des pays d'Afrique composées des joueurs évoluant dans leurs championnats nationaux effectif, la RDC a l'ambition de ramener la Coupe, étant du reste considéré comme l'un des favoris.

Martin Engimo

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr

www.adiac-congo.com



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



HUMEUR

Vous, enfants et jeunes, gare à l'éducation de la rue !

Nous qualifierons par l'«éducation de la rue», celle que l'enfant ou le jeune peut recevoir en dehors des cadres normaux de socialisation que sont la famille, l'école et l'église. Cette éducation dite de la rue est faite de toute sorte d'actes inciviques, non courtois, impudiques, irresponsables et autres. Du coup, à première vue, l'on est en droit de se demander pourquoi la famille, l'école et l'église ne travailleraient-elles pas en synergie en matière d'éducation de la jeunesse afin de pouvoir barrer la route aux stéréotypes « anormaux » que la rue injecte dans l'imaginaire des enfants et des jeunes ?

Au niveau familial, la plupart des parents se sont toujours préoccupés de la bonne éducation de leurs enfants en forgeant quotidiennement la personnalité de ceux-ci par une série bien choisie d'épreuves sociales. Car conscience et responsabilité sont bien au rendez-vous de la trame éducationnelle proposée par des parents aux enfants. Et parmi des éléments essentiels qui font la force d'une éducation responsable, il y a les notions de politesse, du civisme et d'une bonne moralité, notamment celles du respect des biens d'autrui et des biens de l'État. Au Congo, par exemple au temps du monopartisme, ces enseignements d'une éducation responsable pour une jeunesse que tous souhaitaient consciente étaient consignés dans un support documentaire des pionniers. Ceci était fait de nombreux articles pouvant créer des potentialités d'une future personnalité d'un jeune en plein éducation.

Et à l'école, oui, en plus de l'instruction purement notionnelle, l'école a toujours conçu des chapitres bien orientés qui faisant œuvre de l'enseignement du civisme, c'est-à-dire de l'enseignement de l'instruction civique. Et cela, que l'on veuille ou non, complète et renforce l'éducation sociale que le jeune peut recevoir de sa famille. Car en plus de ses parents qui sont pour ces enfants et ces jeunes les premières souches d'une bonne éducation, des enseignants à l'école sont aussi des vrais modèles à imiter et à suivre en matière du comportement car chaque bon élève a toujours voulu être comme tel ou tel enseignant lorsque ce dernier n'a pas trahi d'un enseignant vu comme « éducateur », pas rien d'autre.

Oui, à l'église, c'est pareil, car en plus de la chose purement divine à travers des différents enseignements bibliques, tout croyant voudrait bien vivre à l'image du Créateur en mettant en exergue l'amour, la pudeur, la courtoisie, la politesse, l'altruisme, le respect de l'autre, le rejet des actes inciviques, le rejet de l'impudicité, du vandalisme et du banditisme. Alors cela, à vrai dire, ne fera que compléter et renforcer des bonnes qualités acquises par un jeune dans sa famille et à l'école.

Et comme on le voit, il est rare voire inconcevable que ces trois cadres de socialisation précités, notamment la famille, l'école et l'église forgent la personnalité de la jeunesse à travers des faits et actes immoraux, à travers des faits et actes inciviques, à travers des faits et actes anormaux, à travers des faits et actes irresponsables. Que ce soit la famille, que ce soit l'école, que ce soit l'église, ces cadres de « fabrication » de la personnalité humaine sont conscients du rôle combien important que la société attend d'eux.

Or, là où le bas blesse est que si une fois le jeune quitte la famille, l'école ou l'église, il est vite récupéré par un autre cadre de « vie bizarre », qui est la rue. Or la rue est assimilable aux grossièretés, au non respect des choses d'autrui ou de l'État, au non respect des autres, aux désordres, aux perversions sociales de toute sorte, aux anarchies sociales, aux actes inciviques et aux choses obscènes. Alors pourquoi la famille, l'école et l'église ne travailleraient-elles pas en synergie pour arrêter net cette éducation dite de la rue ?

Faustin Akono

DOLISIE

Les trafiquants des trophées d'espèces protégées poursuivis par le tribunal

Après leur arrestation le 19 décembre 2015 à l'hôtel le Pinaret suivie de leur déferrement le 24 décembre, les cinq délinquants ont répondu de leurs actes délictueux devant le tribunal le 8 janvier.

À la Suite des chefs d'accusation qui pèse sur eux relatifs à la détention illégalement et la commercialisation illicite des trophées d'espèces intégralement protégées, délit prévu et réprimé par la loi 37 du 28 no-

vembre 2008 sur la faune et les aires.

Ce procès très sensible et important est une sonnette d'alarme et un moyen de dissuasion pour d'autres réseaux de trafiquants pour qu'ils cessent avec de tels actes. Mais le regret des justiciables et des partisans de la conservation de l'écosystème à l'égard des juridictions est d'avoir accordé avec un présumé garantie de représentativité la liberté provisoire aussi facilement à ces délinquants

rusés dès leur première comparution devant la barre, même si cela est un principe.

Cependant, le ministère de l'Économie forestière et du Développement durable appuyé par ses nombreuses partenaires se battra bec et ongles pour démanteler jusqu'au dernier réseau de trafiquant afin de faire baisser le taux du trafic illicite d'espèces intégralement même partiellement protégées sur l'étendue du territoire national.

Faustin Akono

CHAMPIONNAT NATIONAL DE FOOTBALL D'ÉLITE

Les arbitres fédéraux de Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi soumis à un test

Prélude au championnat national de football d'élite ligue 1 qui a démarré le 9 janvier dans les différents stades de la République du Congo, la Fécofoot a organisé un test d'évaluation des arbitres en vue de sélectionner les plus performants et susceptibles de faire le championnat 2015-2016

Après Brazzaville dans la zone A, une quarantaine d'arbitres fédéraux de Pointe-Noire, Dolisie et Nkayi dans la zone B ont passé le test, le 7 janvier, au Complexe sportif de Pointe-Noire. L'exercice, ponctué en deux étapes, n'était pas du tout facile pour ces hommes et dames en uniformes noirs qui viennent de passer leurs plus longues vacances (presque huit mois) sans compétition. Les arbitres ont été soumis, entre autres, à une course intensifiée d'environ 4 800m et fractionnée en 12 tours. Ce test a été organisé par la commission des arbitres. Soulignons que parmi ces

derniers (anciens et nouveaux), certains meilleurs de la saison dernière ont failli dès la première épreuve, faute d'impréparation et des longues vacances.

Le constat est du vice-président de la commission des arbitres et membre du comité exécutif de la Fécofoot, René Daniel Louzaya. « Nous avons constaté qu'il y a des arbitres qui ont des problèmes physiques. Qui ne se sont pas bien préparés mais il y en a d'autres qui se sont bien comportés. Nous allons tirer les leçons car l'objectif de la fédération est de retenir 60 ou 70 arbitres au niveau national en tenant compte des matchs que nous aurons pendant le championnat, en raison de dix matchs par journée sur les dix neuf journées de la compétition », a-t-il indiqué. Il a ajouté que ce nombre permet à la fédération de faire les réserves parce que pendant la compétition, il peut avoir des maladies et ceux qui seront suspen-

dit. «Voilà pourquoi nous devons retenir au plus 70 ».

René Daniel Louzaya a martelé qu'après ce test pratique, une séance théorique est prévue en salle pour voir l'aspect technique, notamment les innovations intervenues au niveau de la Fifa afin que les arbitres les mettent en pratique dès les premiers matchs. Le 8 janvier, le tour était revenu aux commissaires de matchs de suivre un séminaire conformément aux changements des règles de jeu. « Pendant les matchs les commissaires évaluent les arbitres. Donc ils doivent aussi être informés des modifications qui sont intervenues au niveau des règles de jeu au même niveau que les arbitres pour que l'harmonie règne sur le terrain. C'est dans ce sens que nous avons voulu organiser le séminaire tant pour les arbitres que pour les commissaires », a conclu l'orateur.

Charlem Léa Legnoki



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations : Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

Ouvert tous les jours
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h

FOOTBALL

AC Léopards de Dolisie affiche de grandes ambitions

Les Fauves du Niari se sont donné le devoir d'ajouter à leur palmarès tous les trophées au plan national doublé d'un parcours éminemment exemplaire en compétition africaine, cette saison. Sous la direction du président, Rémy Ayayos Ikounga, l'équipe s'organise au mieux pour y parvenir.

« (...) AC Léopards de Dolisie ne peut pas s'engager dans une compétition avec l'intention de jouer les seconds rôles, sans prétendre la gagner. Sur le plan continental nos ambitions demeurent très grandes. L'équipe se doit, par ailleurs, d'être championne du Congo et vainqueur de la Coupe du Congo. (...) Je suis un gagnant et j'entends le rester », a souligné, à grand trait, le président du club de la capitale de l'or vert, Rémy Ayayos Ikounga, déterminé à conjuguer sa saison sportive au plus-que-parfait.

Départs et arrivées...

Pour aller loin tel qu'il l'envisage, l'AC Léopards de Dolisie a ménagé sa monture. Un remaniement a été opéré sur l'ossature du groupe. L'équipe a divorcé d'avec certains joueurs, en toute sportivité. L'attaquant, Mamane Cissé, qui a signé dans un autre club en Europe est un cas particulier car d'autres ont été libérés pour comportements déviants, teintés d'indiscipline et de ren-

dement sportif en-deçà de la moyenne. Le départ en bloc est celui des trois gardiens : des pratiques anti-sportifs nuisibles à l'harmonie du groupe, des attitudes inconciliables et parfois des contre-performances les ont caractérisés.

L'année passée, d'ailleurs, les Fauves du Niari ont encaissé des buts facilement évitables faisant de la ligne de but l'un des maillons faibles de l'ensemble des compartiments. La présidence du club, en intelligence avec le staff technique, reconnaissant leurs talents, malgré tout, a résolu de leur dire au revoir. « Ces joueurs sont très talentueux, je leur souhaite bon vent dans leurs nouveaux clubs. Je crois qu'ils seront un peu plus disciplinés et travailleurs », a déclaré le président, Rémy Ayayos Ikounga.

Les vides en réalité sont faits pour être comblés. Ainsi, le club de la capitale de l'or vert a recruté nombre de joueurs venus de plusieurs horizons. Il s'agit notamment du gardien

Barel Mouko, venu de Lille en France, du zambien Winston Kalengo, meilleur joueur et meilleur buteur de leur championnat qui, du reste, vient de qualifier son équipe nationale au Championnat d'Afrique des Nations. Cet attaquant, s'appropriait à s'engager dans un club égyptien avant que l'AC Léopards de Dolisie ne bondisse sur lui, en lui changeant de direction et de destination : Dolisie. Par ailleurs, Harris Tchilimbou, Deldy Ngoyi, Merveil Ndokit, Bidimbou Kader dont l'ambassade de France n'a pas accordé le visa pour faire un test de l'AS Monaco en France, Ebonga ancien capitaine de Vita club (RDC), sont comptés parmi les nouvelles recrues. La liste n'est évidemment pas exhaustive.

Sur les ambitions continentales de l'AC Léopards de Dolisie, soulignons-le, le championnat national a un rôle non négligeable à jouer. Cette compétition est à la fois un objectif (au plan national) et un tremplin (au plan continental). Considéré comme une plate-forme de mise en jambes, le championnat d'élite ligue 1 devrait se jouer, cette année, sur ses deux phases

et non sur une seule comme lors des deux dernières saisons. Ce qui, assurément, permettra aux Fauves du Niari d'avoir de compétition dans les jambes et mieux vivre leur rêve, si grand soit-il. La réalité est valable pour tous les clubs congolais engagés en compétitions africaines.

Le cas Guelord Bebhey Ndey...

Le président de l'AC Léopards de Dolisie a indiqué que la santé de l'attaquant emblématique du club qui a également défendu les couleurs du Congo, au sens plein du terme, s'améliore peu à peu même si la situation était pire qu'on ne pouvait l'imaginer. Le club se débat tout seul au chevet de l'international congolais. « Mes partenaires n'ont pas pris contact avec moi pour parler de ce dossier », a regretté Rémy Ayayos Ikounga qui n'a pas manqué de saluer le dynamisme du ministre des Sports et de l'éducation physique, Léon Alfred Opimbat,



Rémy Ayayos Ikounga dévoilant les ambitions des Fauves du Niari crédit photo Adiac

ayant lancé un appel, par voie de presse, afin que l'Etat joue sa partition. Pour l'heure, AC Léopards continue à puiser dans sa trésorerie des sommes colossales pour le suivi médical de ce joueur congolais hospitalisé en France et qui a rendu des services à la Nation. Le dossard 7 qu'il portait ne sera attribué à aucun joueur, a révélé le président du club.

Rominique Nerplat Makaya

RÉFLEXION

Quelle réponse à la crise du pétrole ?

Venue à Yaoundé, la capitale du Cameroun, pour participer à une table-ronde avec les ministres des Finances des six pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), la directrice du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a évoqué vendredi les voies qu'il convient de suivre pour combattre les effets négatifs de l'effondrement des cours du pétrole sur les économies de cette partie de l'Afrique. Et, bien sûr, elle a inscrit en bonne place l'intégration régionale sur la liste des dispositions à prendre rapidement si l'on veut combattre la crise qui frappe de plein fouet les six pays de cette communauté.

S'il est vrai que l'organisation d'un vaste espace régional dans cette partie de l'Afrique permettrait de résoudre les problèmes que pose aux pays producteurs la chute vertigineuse du prix des hydrocarbures, la réalisation de ce grand projet

s'avère beaucoup plus compliquée que ne le pense et ne le dit la patronne du FMI. Deux obstacles se dressent, en effet, sur la route qui peut conduire à la création d'une véritable communauté économique de l'Afrique centrale :

° Le premier est la conséquence à très long terme de la politique suivie durant toute l'ère coloniale qui se bornait à exploiter les matières premières minérales et végétales dont regorge la région sans se préoccuper de créer des marchés locaux. Cette politique, qui permit aux puissances européennes de s'enrichir et de développer leur propre industrie, a eu pour résultat de creuser des fossés entre les différentes parties de la zone. Si bien qu'ayant donné naissance il y a un peu plus de cinquante ans à des Etats indépendants, la fragmentation de l'espace naturel a empêché jusqu'à présent toute véritable mise en commun des moyens qui permettraient l'édification d'une véritable communauté régionale. Celle-ci ne pouvant s'édifier que sur la construction de

voies de communication permettant aux populations de commercer et d'échanger, l'enclavement des zones éloignées de l'Océan a bloqué jusqu'à une date récente le mouvement qui aurait permis de franchir un pas décisif sur la voie du développement durable.

° Le deuxième obstacle est né de la mise en place, sitôt l'indépendance acquise, de communautés disparates qui se font concurrence au lieu de mutualiser leurs efforts, d'abaisser les frontières artificielles élevées entre les peuples, d'équiper les voies fluviales qui constituent la principale richesse de l'immense Bassin du Congo. Avec ses quatre communautés qui se recoupent et se jalouent, sans bien sûr le dire – la Cemac, la Communauté économique des Etats d'Afrique centrale (Ceeac), la Communauté économique des pays des Grands lacs (Cepgl), la Communauté du Golfe de Guinée (Cgg) –, l'Afrique centrale est certainement l'une des régions du monde les moins capables aujourd'hui de s'organiser

en un tout cohérent qui, à l'instar de l'Union européenne, permettrait à trois cents millions d'êtres humains de vivre et de prospérer. Si les quatorze ou quinze États qui composent le Bassin du Congo ne s'entendent pas de façon claire sur le processus à suivre pour apaiser leurs antagonismes et constituer une véritable communauté, l'on peut être certain que rien ne bougera.

Dès lors que des institutions comme le Fonds monétaire international s'affirment, par leurs voix les plus autorisées, convaincues que l'intégration régionale est la clé qui pourrait ouvrir la porte d'un avenir plus sûr, tous les espoirs sont permis. À la condition, bien sûr, que ces mêmes institutions jettent réellement leur poids dans la balance et mettent une partie de leurs puissants moyens à la disposition de ceux qui sont prêts, sur place, à mener ce combat historique.

Jean-Paul Pigasse